



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
& DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Formation n°2020/05 - Décembre 2020

Plateforme #1jeune1solution : déposez votre offre d'emploi

Dans le cadre du plan #1jeune1solution, le gouvernement a mis en place, en partenariat avec Pôle emploi, une plateforme à destination des jeunes et des employeurs afin de référencer l'ensemble des offres d'emploi des entreprises.

[>> JE DEPOSE UNE OFFRE <<](#)

L'offre déposée sera donc visible sur la plateforme 1jeune1solution.gouv.fr et pole-emploi.fr. Un conseiller Pôle emploi accompagnera les employeurs dans la recherche de ses futurs collaborateurs.

Pour rappel, en tant qu'employeur, vous disposez d'une aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant, dans le cadre de la solution #1jeune1emploi (de 5000 à 8000€ maximum), pour tous les contrats conclus entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021, jusqu'au niveau master et pour toutes les entreprises. Plus d'informations sur le site dédié : www.1jeune1solution.gouv.fr